

ABONNEMENT
Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS
 Annonces, la ligne . . . 20
 Réclames 30
 Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 21 NOVEMBRE

CHUTE DU MINISTÈRE

Samedi, à deux heures, au moment où s'ouvrait la séance de la Chambre, on pouvait croire qu'il y avait encore en France l'ombre d'un gouvernement. A trois heures, cette ombre de gouvernement avait disparu. Le ministère ayant été mis en minorité d'une centaine de voix, le président du conseil a déclaré que le cabinet allait immédiatement se retirer et le combat a fini faute de combattants.

La question a été très nettement posée au début de la séance : M. Floquet a annoncé que M. Clémenceau avait demandé à interpellier le gouvernement sur la situation politique. M. Clémenceau a fait savoir qu'il demandait la discussion immédiate. M. Rouvier est monté à la tribune après M. Clémenceau pour s'opposer, au nom du gouvernement, à la discussion immédiate.

Le seul argument que le président du conseil a invoqué pour l'ajournement de la discussion est la nécessité de ne pas troubler l'opération de la conversion, qui ne doit être terminée que le 24 novembre. A partir du 24, a dit M. Rouvier, nous serons prêts à discuter la situation politique. Jusque-là nous refusons de le faire. Et, sans hésitation, avec la crânerie qui lui est habituelle, il a posé la question de cabinet sur la fixation de la date de l'interpellation.

Dès lors, il n'y avait aucune équivoque possible. On savait que ceux qui se prononceraient pour la discussion immédiate de l'interpellation voteraient contre le ministère, et que ceux qui se prononceraient pour l'ajournement de la discussion voteraient pour le ministère.

La parole a été donnée à M. Clémenceau. Le leader de l'extrême-gauche était en veine. Il a prononcé samedi un de ses discours les plus concis et les plus serrés. Il a dépeint la situation créée par les faits qui préoccupent l'opinion publique. Il a fait ressortir ce con-

traste choquant : le gouvernement gardant le silence, la tribune restant muette, quand, dans la presse, à Paris, dans la France entière, on ne parle que « d'un certain ordre de faits » dont tout le monde s'émeut. Il s'est indigné à la pensée qu'en présence du débordement d'outrages dont on abreuve la République, il n'y a pas de gouvernement pour la défendre. Il a montré la Droite prenant, en l'absence de gouvernement, ou plutôt en l'absence de toute action gouvernementale, la direction de la politique. Et il a tracé, à grands traits, un tableau fidèle de l'état de désorganisation et d'anarchie dans lequel la République est tombée.

Les pouvoirs publics sont sans autorité, le désordre de l'administration est complet, le parquet et la préfecture de police se font la guerre. Le ministre de la justice va, devant la commission d'enquête de la Chambre, accuser le préfet de police qui est un des hauts fonctionnaires placés sous les ordres du gouvernement ; et il fait cela de sa propre initiative, sans avoir été convoqué par la commission. Chose plus étrange encore : le préfet de police est poursuivi pour des faits qu'il nie ; et il ne l'est pas pour ceux qu'il avoue. Enfin on le révoque, ce préfet de police, et sur l'injonction de qui ? De la Droite. Puis le ministre de la justice donne sa démission ; et comme il est impossible de le remplacer dans les circonstances actuelles, comme on ne trouve dans le parti républicain aucun homme assez hardi pour accepter ce poste périlleux de garde des sceaux, il n'y a plus de ministre de la justice au moment même où la grande question est de savoir s'il y a une justice en France !

L'orateur de l'extrême-gauche a terminé en disant qu'on n'avait que trop longtemps gardé le silence ; que le silence, c'était la politique républicaine à la dérive ; que l'on était dans la situation de gens qui veulent gagner du temps et que le temps gagne. Il a exprimé enfin une idée qui répond aux préoccupations de beaucoup de Français, aussi bien en dehors de l'enceinte de la Chambre que dans la Chambre elle-même : S'il se produisait un événement intérieur ou

extérieur, s'est-il écrié, où est le drapeau auquel on se rallierait ?

M. Rouvier n'a pas cru devoir répondre à cette question embarrassante de M. Clémenceau. Ni lui ni personne dans la Chambre n'a essayé de réfuter les arguments de l'orateur de l'extrême-gauche. On peut dire que le gouvernement ne s'est pas défendu.

En présence de ce silence, M. de Baudry-d'Asson monte à la tribune et lit cette Déclaration :

« Messieurs, je suis absolument partisan des conclusions du discours de M. Clémenceau.

« Il faut absolument que la situation soit immédiatement éclaircie, que les choses soient tranchées de suite.

« Il y a longtemps, comme l'a dit notre honorable collègue, qu'un membre de cette assemblée aurait dû monter à cette tribune pour répondre à la juste attente de l'opinion publique.

« Il est certain que cette crise ne peut durer.

« Sur un seul point je suis en désaccord avec M. Clémenceau. (Ah ! ah ! au centre.)

« M. Clémenceau a parlé des intérêts de la République. Je viens parler des intérêts de la France. (Très bien ! très bien ! à droite.)

« Je les considère comme plus importants que les intérêts d'un parti ou d'un régime.

« Je mets les intérêts de la France au-dessus des intérêts de la République. (Bruit à gauche.) Il s'agit avant tout, Messieurs, de l'honneur, de la dignité de la France.

« M. le président. — Les intérêts de la France sont liés aux intérêts du gouvernement légal du pays. (Vifs applaudissements au centre et à gauche.)

« M. de Lamarzelle. — Non, ce gouvernement n'est pas la France.

« M. le président. — Le gouvernement de la République est le gouvernement légal du pays et qui le contesterait ici s'exposerait aux rigueurs du règlement. (Très bien ! très bien ! à gauche. — Bruit.)

« M. de Lamarzelle. — Non, un régime

de dissolution ne peut représenter la France.

« M. de Baudry-d'Asson. — Quant à la question de savoir si ce ministère restera sur ces bancs ou s'il sera démissionnaire après, peu m'importe !

« Je ne suis pas envoyé ici par mes électeurs... (Exclamations au Centre) pour soutenir un ministère républicain d'où qu'il vienne, qu'il soit dirigé par M. Rouvier, par M. Goblet ou par tout autre.

« Je sais que ce sont des hommes qui, à mon sens, ne sont pas exclusivement préoccupés des intérêts du pays. (Très bien ! très bien ! à droite.)

« Voilà pourquoi je voterai la discussion immédiate de l'interpellation. (Applaudissements à droite.) »

Cette déclaration, qui reflétait si exactement les sentiments de toute la Droite, a été couverte d'applaudissements par elle.

Le renvoi de l'interpellation à jeudi, réclamé par le ministère, a été repoussé par 347 voix contre 228.

Le ministère a voté pour lui-même :

Dans les 347 contre, nous trouvons :

Droite 148

Gauche 169

En conséquence, le ministère a donné sa démission et s'est rendu aussitôt à l'Élysée pour en conférer avec M. Grévy.

Le vieux de l'Élysée connaissait déjà le résultat du scrutin. Sitôt que le vote avait été proclamé, un député opportuniste le lui avait téléphoné du Palais-Bourbon.

« C'est bien ! je formerai un autre ministère », s'était-il contenté de répondre.

Le pauvre homme est décidément devenu fou. Il s' imagine qu'il trouvera des hommes politiques prêts à accepter de ses mains un portefeuille impossible à garder. Il ne comprend pas que le vote de la Chambre le visait et l'atteint autant que le cabinet démissionnaire. Il ne songe qu'à une chose : rester à l'Élysée.

POURPARLERS

La crise ministérielle, laquelle sera fatalement compliquée par une crise présiden-

7 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Première partie

Un silence prolongé succéda à ces paroles. On n'entendait que le bruit des aiguilles et le ronron de Minette installée avec son chat, tout près du foyer.

Au dehors, le vent soufflait : une terne journée de février sans soleil et sans pluie.

— Tiens, dit enfin Mme Moser, écoute ma confession et tu comprendras mieux mes craintes. Moi aussi, j'ai été ambitieuse. Quelque temps après mon union avec Fritz, ce dernier m'ayant avoué ses études de latin et de grec, je voulus faire de mon humble magister de village un professeur en renom. Il m'aimait, il me céda, nous vîmes à la ville. Quel changement de vie ! Récriminer sans cesse, punir à chaque instant, se heurter aux insolences, aux malineries, aux sarcasmes d'une jeunesse étourdie, cruelle souvent pour les malheureux pions : tel était son lot. En outre, aux heures de liberté, il fallait courir les répétitions, les leçons, ressources indispensables aux besoins du ménage. Il rentrait le soir, harassé,

mais toujours doux et bon, sans se plaindre jamais.

« Cependant, plus de loisirs pour les livres, sa grande jouissance ; plus de courses à travers champs. Quel charme pourtant de s'en revenir le bras passé sous le sien, en causant, par les sentiers verts ! Et les bonnes lectures à haute voix, pendant que je tirais l'aiguille avec dextérité. Parfois alors, il m'arrivait d'oublier l'ouvrage pour écouter les beaux vers ou les péripéties touchantes de l'histoire, du roman. Mon éducation, comme la tienne, avait été fort simple ; mais au contact journalier d'une intelligence élevée, je la complétais doucement...

« Et je renonçais à tout cela pour fouler le pavé des rues, contempler la splendeur du gaz ! moi, élevée à la campagne, à l'air libre, et pourquoi ? Pour la gloire de voir mon mari, devenu professeur, revêtir aux distributions la robe et l'hermine... c'était mon idéal, ma chère. En attendant, je ne m'apercevais pas de la mélancolie qui s'infiltrait dans les veines de celui que j'aimais tant ; des regards fertiles vers l'armoire aux livres, des soupirs lancés par la fenêtre ouverte au plan éloigné des arbres et des champs. Le dimanche même, ne devions-nous pas rentrer de bonne heure à cause des devoirs à corriger et de ses propres études pour la licence ? Cela dura deux ans. Un fils nous était né ; devant son berceau où le père, sous l'aiguillon d'un travail incessant, ne

pouvait s'attarder, moi j'oubliais tout le reste. Cependant la licence était obtenue, nous attendions la chaire.

« Un événement vint m'ouvrir les yeux : Fritz tomba malade. — Excès de travail, dit le médecin ; il faut du repos, beaucoup de repos. En effet, au bout de trois jours, la fièvre disparut et bientôt, quoique très faible, il put se lever. C'était un beau jour de printemps, je l'installai confortablement près de la fenêtre, en face d'une touffe de primevères fleuries que je venais d'acheter à son intention. Je lui apportai notre Jean ; il caressa son fils, embrassa la mère et parut heureux. Lorsque j'eus remis l'enfant dans son berceau, il me fallut retourner aux soins du ménage ; avant, il m'arrêta.

« — Gertrude, veux-tu me donner les livres à tranche rouge qui sont sur la table là-bas ?

« — Il ne faudrait pas lire, mon Fritz, tu es encore trop faible.

« — Sois tranquille, je vais seulement les feuilleter.

« Je fis ce qu'il désirait. Il saisit les volumes d'une main avide. Tout en allant et venant, je l'examinais. Pour la première fois, je m'aperçus de sa maigreur. Seule une indisposition de quelques jours avait-elle pu amener un pareil résultat ? Non ; la contrainte unie au travail excessif, telle était la cause de ce changement, je ne pus le

méconnaître... Je baissai la tête, confais, navrée, à la révélation soudaine de mon égoïsme et de mon aveuglement.

« Si tu savais avec quel ravissement il touchait les pages de ses vieux amis ! comme il répliquait avec amour les signets, jetant un coup d'œil aux notes intercalées dans le texte ! Fidèle à sa promesse, il ne lisait pas ; mais, au toucher seulement, il semblait converser avec ses auteurs favoris. Ainsi, par orgueil, par espoir d'un gain illusoire, — car, en ville, les dépenses augmentent à proportion des recettes, — je te privais de ses affections : sa femme, ses livres et les champs. Plus tard, si ce n'était déjà, je le priverais de son fils ! A ces pensées, il me prit une si furieuse envie de pleurer que je m'échappai sous un petit hangar où nous mettions le bois : là, je me dégonflai à l'aise. Je rentrai avec un parti pris. Mon émotion calmée, je vins m'asseoir sur le petit tabouret où il s'appuyait les pieds.

« — Tu ne sais pas, dis-je, à quoi je pensais tous ces jours ? — Je mentais effrontément, l'idée venant de naître, — eh ! bien, je pensais à la vieille maison de mon oncle avec sa ceinture de prés verts. Pourquoi le printemps me donne-t-il ce désir irrésistible du grand air ? Je ne sais, mais il me semble que j'étouffe ici. Oh ! comme l'enfant s'ébattait sur l'herbe ! quelle différence avec ce froid carreau !

tielle, a jeté le monde politique républicain dans un grand désarroi.

M. Grévy cherche des points d'appui. Il a consulté M. de Freycinet, son vieil ami; il a eu avec M. Flourens, ministre des affaires étrangères, un long entretien; il a vu M. Ricard, a qui le portefeuille de la justice avait été offert dans la matinée.

M. Goblet a été également reçu à l'Elysée. L'ancien premier ministre avait manifesté d'abord l'intention de n'entrer en pourparlers que si M. Grévy se retirait; puis il a, au contraire, considéré le maintien au pouvoir du Président de la République comme tout naturel.

En somme, beaucoup de pourparlers; rien encore de définitif.

On donne comme base d'une combinaison ministérielle, l'acceptation de M. de Freycinet, qui aurait la présidence et la guerre.

C'est, nous le savons, un désir caressé depuis longtemps par M. de Freycinet.

L'*Intransigeant* veut Boulanger.

Le *Journal des Débats* dit que M. Grévy a eu jeudi et vendredi des entrevues avec divers personnages politiques; il a manifesté à tous son intention inébranlable de rester à son poste et il donne pour motifs de sa résolution qu'il n'admet pas qu'une pression exercée par les membres du Parlement puisse amener la démission du Président de la République; ce serait la destruction de la Constitution qui fixe à sept ans la durée des pouvoirs du chef de l'Etat. Si M. Grévy se démettait aujourd'hui de ses fonctions, il créerait le plus fâcheux précédent; la présidence de la République deviendrait pour ainsi dire une fonction amovible et son successeur serait mis en demeure de démissionner chaque fois que le courant de l'opinion se produirait contre sa personne.

Telles sont les explications que M. Grévy a développées avec une très grande force à divers interlocuteurs.

Le *Rappel* estime qu'une démarche officielle auprès de M. Grévy n'eût pas été inconstitutionnelle, mais puisqu'on espère sortir de la situation par une interpellation, il faut que l'interpellation soit discutée sans retard.

LES SAUVAGES

En présence de l'éventualité de la vacance du fauteuil de la présidence qui ne peut être évité, quelque cramponné que M. Grévy y soit, tout le monde est sur le pont et les groupes républicains se sont réunis pour envisager la situation et l'attitude à prendre.

Mais le désarroi ayant été complet, il s'est formé un nouveau groupe. Il s'est baptisé: « Le groupe des indépendants ». On l'a déjà surnommé — à gauche — « le groupe des Sauvages ». Les sauvages, puisque sauvages il y a, ne s'est pas choisi de président. MM. Brisson, Goblet, Sadi-Carnot, Sarrien, Allain-Targé, Lockroy, anciens ministres, constituent son comité directeur. Ces messieurs, après avoir déclaré que la situation, malgré sa gravité, n'offrirait pas

un péril imminent... que le pays est tranquille... mais inquiet; qu'il faut donc une solution rapide à la crise, ont découvert que l'union des républicains était absolument nécessaire dans les circonstances actuelles. En conséquence, ils ont décidé de provoquer la réunion plénière de tous les groupes républicains du Sénat et de la Chambre. MM. Casse, Viette, Saint-Romme, Gaulier, Noël Parfait, Duval et Gros, organisateurs de la réunion, ont été nommés délégués auprès des groupes.

Cette idée de réunion plénière des gauches ne rencontre que fort peu de sympathies. On semble prévoir qu'il en sortira tout autre chose que la concentration, et on n'a pas tort.

Il semble se confirmer que M. Brisson a été l'instigateur de la formation du groupe des Sauvages qui aurait pour unique mission de chauffer la candidature à la présidence de la République de cet autre austère... genre Grévy.

Lettre Trédern

Voici le texte de la lettre que M^{me} de Trédern a adressée à la Commission d'enquête:

« 1^o Je n'ai jamais parlé à M. Rochefort de mes affaires.

« 2^o Il peut avoir entendu dire que j'avais acheté toute la magistrature pour un million. C'est un bruit que M. de Trédern et certains de ses amis se sont plu à répandre dès le lendemain du jour où j'obtins gain de cause.

« Ce bruit me fut répété aussitôt. Je n'y attachai aucune importance, n'y voyant qu'une vengeance personnelle. Mais aujourd'hui je viens protester hautement et publiquement.

« 3^o Il est faux qu'on m'ait enlevé la garde de mes enfants. J'ai gagné mon procès en 4^o instance à Segré, et la cour d'appel d'Angers n'a fait que confirmer le premier jugement.

« Je remets du reste à la commission le texte de ces documents.

« 4^o Il est faux que la condamnation de M. de Trédern à la prison ait pu influencer sur la décision des magistrats, car les plaidoiries eurent lieu le 30 juin, et le jugement de première instance qui a prononcé la séparation et qui m'a confié la garde de mes enfants est du 15 juillet 1885, et l'arrêt de la cour de Paris condamnant M. de Trédern est du 16 juillet 1885 (voir la *Gazette des tribunaux* du 17 juillet 1885.)

« Le tribunal a prononcé la séparation non pour sévices mais pour adultère.

« 5^o M. de Trédern m'ayant depuis intenté un procès d'argent actuellement pendante, je prie la commission de considérer à qui profite la déposition de M. Rochefort.

« Ceci sans commentaires.

« 6^o J'ai d'ailleurs entre les mains des pièces tellement graves, concernant la conduite de M. de Trédern, que leur communication au tribunal de Segré et à la cour d'Angers justifie pleinement ces jugements rendus en ma faveur. »

comment aurais-je pu regretter ?

« La demande fut faite de suite pour la vacance de Pâques; et, voyez le guignon, juste à ce moment, la nomination de professeur arriva. L'inspecteur d'académie demanda mon mari à son bureau, s'étonnant de sa nouvelle requête. Fritz est tout un interrogatoire à subir: il perdait son avenir, compromettait celui de son fils; un homme de science, de travail comme lui, aller s'enterrer à la campagne!... Bref, mon pauvre mari, tout ébranlé, promit de réfléchir. Ce fut moi qui, à mon tour, tins ferme. Nous obtînmes enfin ce que nous désirions: nommés à Tarnier, tu sais, Marie, si nous y avons été heureux ?

Cette dernière serra la main de sa compagne, elle avait les yeux humides. Toutes deux, reprenant leurs souvenirs, restèrent un instant silencieuses; on n'entendait que le bruit de la rue.

— Je la répète, Jean est tout le portrait de son père, dit enfin M^{me} Moser d'un ton ferme; avec quel ravissement il parle du lieu où s'écoula son enfance: le verger aux arbres chargés de fruits, le vieil ormeau dans lequel il grimpaît pour apprendre ses leçons, la rivière bordée de peupliers et de saules, que sais-je?... il ne tarit plus, et quelle émotion! Marie, si elle le force à marcher toute sa vie dans la rue, à travailler sans trêve, quand même elle l'amènerait à ses vœux ambitieuses, ce sera une triste existence pour lui, je

A ces démentis, M. de Rochefort répond, dans l'*Intransigeant*, par un long article dans lequel il raconte la visite qu'il reçut d'une dame annoncée comme étant M^{me} la comtesse de Trédern, et il conclut à ce que M^{me} la comtesse de Trédern, la vraie, soit convoquée en même temps que lui devant la commission d'enquête afin « d'aviser ensemble à ce que de pareils quiproquos ne se reproduisent pas. »

LA FORTUNE DE LA FRANCE

Je n'ai pas de fortune à refaire, sauf celle de la France, disait Monseigneur le Comte de Chambord avec l'autorité qui s'attachait à la parole d'un Prince qui savait commander le respect, même à ses adversaires.

Monseigneur le Comte de Chambord est descendu dans la tombe, emportant nos légitimes regrets, mais non pas toutes nos espérances; la Monarchie n'est pas morte avec lui, et nous, royalistes, serviteurs dévoués d'un régime qui fit la grandeur de la France, serrés unanimement, pour la relever de ses ruines, autour du représentant de notre vieille royauté, disons hautement:

Nous n'avons pas de fortune à refaire, sauf celle de la France!

La Monarchie a un passé qui garantit son avenir et il ne nous déplaît pas d'ouvrir une page d'histoire contemporaine.

C'était au commencement de ce siècle, après 20 ans d'un désordre sans précédent dans les annales d'une nation, après les crimes de la Terreur, les flots de sang répandus sous la première République, après les guerres du premier Empire qui avaient ruiné le pays en argent et en hommes, la Monarchie apparaît.

Aussitôt l'esprit change, l'ordre se rétablit, l'industrie et le commerce renaissent, les finances deviennent prospères.

Après avoir pansé les blessures reçues sous les régimes qui avaient précédé, donné un milliard pour indemniser les émigrés, et clos définitivement, par cette mesure, le cri des revendications possibles, la Monarchie, malgré les puissances rivales, rend la Grèce indépendante, plante son drapeau sur cette terre d'Afrique dont nous sommes si fiers, fait de la Méditerranée un lac français, et tout cela avec un budget qui n'atteint pas un milliard.

Aujourd'hui, après 47 ans de gouvernement républicain, que voyons-nous? l'anarchie du haut en bas, le désordre partout, un gouvernement sans prestige, des hommes haut placés usant de leur situation pour se livrer aux trafics que l'on sait, pour refaire leur fortune ou obtenir l'or nécessaire à leurs plaisirs.

Nous voyons encore un budget de plus de 3 milliards qui grossit chaque jour, alors que le contribuable se débat écrasé sous les impôts les plus lourds que jamais pays ait eu à supporter.

Hâtez-vous, messieurs de la République, hâtez-vous de jouir, car bientôt arrivera l'heure de Dieu, celle de la justice où le peuple, désabusé, lassé de vos gaspillages, ira au-devant du représentant de cette

l'en réponds; il lui faut un coin d'ouverture sur l'espace et du loisir pour la pensée et l'étude.

La vieille horloge en bois noir marquait quatre heures. M^{me} Moser ôta ses lunettes, plia son tricet et se leva. Sa grande taille se dessinait dans l'encadrement de la fenêtre; sa physionomie intelligente, animée par les souvenirs qu'elle venait d'évoquer, révélait une énergie singulière.

— Adieu. Après tout, comme moi, Mina s'apercevra peut-être à temps de son erreur. Nous viendrons demain soir.

Puis elle sortit.

(A suivre.)

Théâtre de Saumur

Direction: JUSTIN NÉE

LUNDI 21 Novembre 1887,

LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT

Opérette en 3 actes, paroles de MM. Paul Ferrier et Jules Prével, musique de Louis VARNEY.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

grande Maison de France qui, lui aussi; après M^{re} le Comte de Chambord, vient nous dire:

Je n'ai pas de fortune à refaire, sauf celle de la France!

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ENCORE DES SCANDALES

Le correspondant de Toulouse du *Paris Méridional* télégraphie à ce journal:

« La justice est saisie à Toulouse d'une grave affaire.

« Il s'agit de trafics concernant l'exonération militaire.

« L'individu inculpé, et qui a été arrêté à la suite d'une dénonciation émanant d'un négociant en bois de notre ville, se nomme Hippolyte-Edouard Roger. C'est un ancien notaire, âgé de cinquante ans, originaire de Monbech (Tarn-et-Garonne), qui tenait un cabinet d'affaires véreuses à Toulouse.

« Roger opérait de la manière suivante:

« Il faisait exonérer du service militaire, moyennant le paiement de grosses sommes, des jeunes gens à qui il promettait son concours auprès de personnages influents et d'officiers généraux, dont il montrait les cartes de visite.

« Il proposait de préférence ses bons offices aux jeunes gens qu'il savait être atteints d'une infirmité qui, sans constituer une cause légale d'exemption, était toutefois de nature à entraîner un ajournement.

« Après son arrestation, une perquisition a été opérée à son domicile.

« On a trouvé des cartes de visite, des lettres, etc., etc., signées de noms d'officiers supérieurs en garnison à Toulouse ou dans la 17^e région.

« Des officiers seraient gravement compromis, notamment un lieutenant-colonel, un médecin-major à l'hôpital militaire, décedé, et un membre d'une société savante, occupant actuellement un haut grade dans l'armée. »

WILSON ET LA CONCIERGE

Nous lisons dans la correspondance quotidienne adressée de Paris au *Courrier de Bruxelles* l'affaire suivante qui, nous affirmet-on, est parfaitement authentique:

« Un de mes amis, logeant dans le quartier des Invalides, a pour concierge une femme qui a été en rapport d'affaires avec M. Wilson. Cette concierge détient de M. Wilson un billet de 425 fr. Sur cette somme, M. Wilson a envoyé, il y a déjà des années, une somme de dix francs en acompte. Puis, au lieu de payer le reste, il a offert à sa créancière sa protection pour lui faire obtenir une place de concierge à la mairie de Levallois-Perret. Ce n'était pas, du reste, une vulgaire carotte. M. Wilson a effectivement écrit au maire de Levallois-Perret, non pour un cordon de la Légion d'honneur, mais pour un simple cordon de concierge. La concierge du quartier des Invalides a en mains la réponse du maire de Levallois-Perret à M. Wilson, sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances, et la réponse exprime le regret du maire, à qui la recommandation de M. Wilson est arrivée trop tard. »

L'OPÉRA AUSSI DANGEREUX QUE L'OPÉRA-COMIQUE

Les débats de l'affaire de l'incendie de l'Opéra-Comique sont ouverts en police correctionnelle.

Déjà plusieurs audiences ont été consacrées à l'audition des témoins.

Vendredi, le colonel Coustou, qui a couvert la conduite des pompiers, a été entendu. Son témoignage a été le plus important qui ait été fourni.

Le colonel des pompiers a vivement incriminé l'incurie administrative.

Il a dit notamment qu'il y avait des causes permanentes d'incendie au théâtre de l'Opéra-Comique, et cela malgré des avertissements répétés.

Avant de se retirer, M. Coustou a fait une déclaration qui n'est rien moins que rassurante.

« La situation actuelle de l'Opéra, a-t-il dit, est terrifiante; il n'y a que 87 garnitures et il en manque 142. Sur les 87, 20 seulement pourraient fonctionner en cas d'incendie. (Les garnitures sont les tuyaux avec leurs robinets.) »

Voilà qui n'est pas rassurant.

« Il me regardait d'un air étonné; ce langage ressemblait si peu à celui que je lui tenais ordinairement, qu'il me regarda d'un air étonné.

« — Oui, continuai-je, décidée à lâcher le grand mot, si nous étions à la campagne, notre santé à tous y gagnerait et notre bonheur aussi. Eh! ma foi, puisque cette fameuse chaire se fait attendre, pourquoi ne pas demander un poste d'institutrice dans une commune? — Je sentis que je rougissais d'une terrible manière; n'importe, je continuai bravement: — Nous serons aussi riches; ici, l'on gagne davantage, mais on dépense plus.

« Fritz paraissait aburi; il me regarda: je soutins l'examen avec courage. Alors, prenant une de ses mains qui tremblaient:

« — Tu sais, Fritz, une petite maison, un verger, des champs, des bois, comme chez le père.

« — Oh! Gertrude, quelle joie! mais est-ce bien raisonnable, ma chère? Et l'enfant?

« — Ce sera un bonheur pour lui d'être élevé à la campagne. N'en causons plus, c'est arrêté, lui dis-je en l'embrassant. Guéris-toi vite si tu veux respirer l'odeur des violettes et des aubépinas.

« Le lendemain, ce fut son premier mot.

« — Vrai, Gertrude, nous allons à la campagne? Voyons, cela te chagrinerait-il?

« — Non, mon Fritz, j'en suis heureuse.

« Il y avait un éclair joyeux dans son regard.

PLUS D'ÉCREVISSÉS

Les journaux de Nancy rapportent que la pêche de l'écrevisse est interdite dans tous les cours d'eau du département de Meurthe-et-Moselle, pendant une année, à partir de la publication de l'arrêté de M. le préfet, qui est actuellement soumis à l'approbation de M. le ministre des travaux publics.

Toutefois, il pourra être vendu des écrevisses pendant la durée de cette interdiction, en produisant un certificat d'origine délivré par le maire, et constatant qu'elles proviennent de cours d'eau où la pêche de l'écrevisse n'est pas interdite.

LA LANGUE FRANÇAISE

S'il est une association que l'on puisse qualifier de nationale, par excellence, c'est celle de l'Alliance pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger.

Victor Hugo a dit :

Enseigner le français, c'est servir la patrie.

Lorsqu'une langue a été solidement implantée dans un pays, elle y demeure et l'idée de la patrie y reste attachée aussi longtemps qu'elle se fait entendre.

Elisée Reclus a dit aussi, avec raison :

« Les vraies colonies de la France sont les pays où l'on parle sa langue et où se propagent ses idées. »

C'est pour cela qu'il est du plus grand intérêt de prêter un grand aide à cette société de l'Alliance française qui a déjà tant fait pour le développement de l'idée française à l'étranger.

N'oublions pas que si la langue allemande perd sa prépondérance en Bohême et en Hongrie, elle augmente aux États-Unis par suite de l'émigration, et, en Chine et au Japon, par l'accroissement des relations commerciales avec ces pays.

On peut assurer que c'est de la propagation de la langue que dépendra l'influence des nations.

Si nous n'avions pas toléré la langue allemande en Alsace, il est plus que probable que le Rhin serait encore notre frontière.

Guerre aux dialectes, aux soi-disant langues provençales et bretonnes.

Place à la langue française.

A Dunkerque et aux environs, nous avons vu dernièrement des affiches et inscriptions en langue flamande; cela ne devrait pas être toléré dans les églises ou ailleurs.

En Europe, la langue française est parlée par quarante-cinq millions d'habitants, et, dans le restant du monde, par quatre millions de personnes; ce n'est rien à côté du chiffre progressif de ceux qui parlent l'anglais et l'allemand.

L'Alliance française a progressé dans de notables proportions, elle a déjà rendu d'immenses services à la cause française et, par suite, aux intérêts matériels de notre pays; mais elle fait un nouvel appel à tous ceux qui ont à cœur la grandeur de notre Patrie pour l'aider, par leur adhésion, dans l'œuvre immense qu'elle a entreprise sous la conduite d'hommes éminents.

Créée le 24 juillet 1883 par des patriotes réunis au cercle Saint-Simon, l'Alliance est le terrain d'union de tous les Français, sans distinction d'opinion ou de croyance.

En Algérie et en Tunisie, on doit rendre hommage aux efforts patriotiques faits par M. le cardinal Lavignani et ses vaillants missionnaires pour le développement de l'enseignement du français.

Dans le Levant et au Sénégal, de nombreuses écoles ont été fondées par les soins de l'Alliance; il en est de même au Congo.

A l'île Maurice, grand triomphe; l'usage facultatif de la langue française vient d'être rétabli à la cour d'assises; les habitants, Français d'origine et de cœur, ont salué avec joie la reconnaissance légale de la langue qui leur est si chère.

A Hué, dans l'Annam, le comité de l'Alliance française est composé de M. Eugène Bardet, lieutenant d'artillerie de marine, de MM. Vigy et Bernard, sous-lieutenants, et de M. Uffolz, aide-major; nous sommes certains que, en égard à leur science et à leur dévouement, leurs efforts seront couronnés de succès.

Au Tonkin, de nombreuses écoles ont été fondées aussi; elles sont très fréquentées.

Grand succès au Japon où le français a été reconnu comme la langue officielle de la cour, mais l'allemand et l'anglais gagnent

du terrain et il n'y a que 5 à 6 écoles françaises contre de nombreuses anglaises et allemandes.

Au Canada, en Suède et en Russie, grâce aux sacrifices de l'association, des progrès ont eu lieu. Mais, que de terrain encore à conquérir!

Connaître son pays, c'est l'aimer, a dit M. F. de Lesseps, mais on peut dire que connaître la langue d'un pays conduit souvent à aimer ce pays.

Prenons pour exemple la Russie, où la langue française est assez répandue et où les jeunes gens l'apprennent dès leur plus tendre enfance. N'est-ce pas une des causes pour laquelle la Russie est devenue une amie loyale de la France, contre laquelle elle n'a ni jalousie ni rancune?

Propager la langue française, c'est donc assurer dans l'avenir une grande prépondérance à notre pays.

Les conquêtes faites par l'implantation de la langue bravent le temps, la fortune, et sont les plus durables.

(France militaire.)

ÉTRANGER

Russie. — Une erreur assez généralement répandue à l'étranger, c'est que le Czar est lui-même en Russie le chef de la religion. Cette conception de l'Empereur-Pape a été propagée en France par des écrivains très sérieux et même par un ancien président du Conseil des ministres.

Le correspondant du Temps à Saint-Petersbourg relève cette méprise et l'explique par un lien entre l'idée religieuse et la foi dans le Czar.

« Le peuple russe voit dans le Czar le représentant de Dieu, parce que c'est le peuple réuni dans son Eglise qui l'a, une fois pour toutes, élu et établi sur le trône. Mais l'identification de la Russie nationale avec l'Eglise nationale n'implique à aucun degré l'autorité du Czar dans le domaine religieux. »

L'Eglise russe, comme toutes les Eglises orthodoxes grecques, est synodale, c'est-à-dire qu'elle ne relève au spirituel que de l'autorité d'une réunion permanente de métropolitains, d'archevêques et d'évêques. Au temporel, elle est sous la dépendance du souverain, mais il n'y a rien de sacerdotal dans la souveraineté du Czar; il ne pontifie pas, il ne reçoit pas les ordres canoniques.

C'est le saint-synode dirigeant la Russie qui est investi de la plénitude du pouvoir spirituel. Le représentant du pouvoir temporel, le procureur impérial près le saint-synode, qui est actuellement M. Pobedonozzeff, véritable incarnation des idées de la vieille Russie, ne siège qu'au seuil de l'assemblée synodale; il ne peut intervenir que par un veto dans toutes les questions d'administration ecclésiastique. Le saint synode est seul souverain dans toutes les affaires du culte. »

REVUE FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE

Paris, 20 novembre.

Le marché est toujours faible, cependant les cours de nos rentes sont mieux tenus; le 3 0/0 finit en reprise accentuée après 80.40 à 80.70; le 4 1/2 0/0, 106.72.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,375 après 1,355. Du 31 octobre 1886 au 31 octobre 1887, les prêts ont augmenté de 33 millions. Les bénéfices des dix premiers mois, frais déduits, ont été en 1887 de 6,968,000.

La Société Générale se maintient très solidement à 431.25. Cette valeur n'appartenant pas au groupe de spéculation a été peu touchée par la réaction.

Nous avons annoncé la constitution définitive de la Société du Gaz de Lisbonne à la formation de laquelle la Banque d'Escompte de Paris a pris part et dont elle recueillera une partie des avantages. C'est là une circonstance qui, en d'autres temps, aurait provoqué un vif mouvement de hausse sur cette société, mais ce qui est différé n'est pas perdu.

Le Crédit Lyonnais reprend encore 5 francs sur son dernier cours à 550, ce qui porte à 15 francs la baisse supportée par ce titre depuis le commencement de la semaine.

Les Dépôts et Comptes courants font preuve d'une grande fermeté à 600.

La Compagnie d'Assurances le Soleil-Vie a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 francs net d'impôt. Sa réserve de prévoyance est de 51,145 francs et sa réserve statutaire de 500,000 francs. Le compte de profits et pertes se solde par 132,026, en augmentation de 61,510 francs sur le report de l'année précédente.

Les Polices A B de l'Assurance financière ont un marché très actif.

L'action de Panama qui était la semaine dernière à 320 a clôturé aujourd'hui à 295.

Le Comptoir d'Escompte refuse, affirme-t-on,

de faire le nouveau capital nécessaire aux travaux du canal de Corinthe.

Comme on avait trop lieu de le craindre, les obligations nouvelles de la Compagnie Transatlantique baissent constamment et sont presque invendables. Les porteurs de titres feront donc sagement de se débarrasser au plus vite de ce qu'ils ont en portefeuille.

Pas de changements notables dans les cours des actions de nos chemins de fer.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Scrutin sur la fixation à jeudi du débat sur l'interpellation de M. Clémenceau (vote sur la question de confiance posée par le ministère):

MM. Berger, Chevalier, Merlet, de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland et de Terves ont voté contre.

M. Fairé est absent par congé.

M. l'abbé Marchand, étudiant de la Faculté catholique des sciences d'Angers, ancien professeur à l'institution Saint-Louis de Saumur, vient de subir avec succès, devant la faculté de Caen, les épreuves de la licence des sciences mathématiques.

Hier, un ouvrier bijoutier de Saumur, M. Eugène Gabillard, âgé de 32 ans et père de quatre enfants, aidait un de ses camarades à démonter un meuble. Ce dernier ne tint pas bon la charge qui porta entièrement sur la jambe droite de Gabillard et la cassa au-dessus de la cheville.

La victime a été conduite à l'hôpital.

On annonce le prochain mariage du comte Gaston de Gontaut-Biron, sous-lieutenant au 4^e hussards, détaché au dépôt de transition, à Sampigny, avec M^{lle} de Virieu, fille de la marquise de Virieu, née Lucq de Diors.

Le fiancé est frère du comte Xavier de Gontaut-Biron, sous-lieutenant au 12^e cuirassiers, dont nous avons déjà annoncé les fiançailles avec M^{lle} Marie de Virieu, fille du comte de Virieu et de la comtesse, née de Quinsonas.

UNE ERREUR QUI COUTE CHER

Un procès vient d'avoir lieu devant la justice de paix de Châteaurenault. Voici dans quelles circonstances:

Deux habitants de Villedômer, dit le Journal d'Indre-et-Loire, aperçurent l'autre jour sous un arbre un chien, qui, par son allure, leur parut enragé.

Sans plus tarder, ils prirent un fusil et tuèrent raide l'infortuné quadrupède, croyant en cela faire acte de courageux citoyens.

Mais le propriétaire du chien intenta un procès aux destructeurs de son animal, et ceux-ci furent traduits devant le juge de paix, qui les a condamnés à des dommages-intérêts s'élevant, avec les frais, à la somme de 161 fr. 25.

Voilà certes, une erreur qui coûte cher.

LE MAL DE MER

M. le docteur Dupuy vient d'envoyer à l'Académie des sciences une note indiquant qu'il s'est servi avec succès de l'antipyrine pour prévenir le mal de mer.

Trois jours avant l'embarquement et durant les trois premiers jours de la traversée, les voyageurs prennent, trois fois par jour, un gramme d'antipyrine. Ils se trouvent ainsi et sûrement à l'abri du mal de mer.

Pauvre Ménagère!

Qu'elle est à plaindre, cette ménagère dont le mari trouve tout mauvais, parce qu'il a l'estomac dérangé; faites-lui prendre des Pilules Suisses et tout changera.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 20 novembre 1887.

Versements de 76 déposants (18 nouveaux), 21,861 fr. 96.

Remboursements, 20,938 fr. 74.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

Sommaire du 17 novembre 1887 de la MUSIQUE DES FAMILLES.

TEXTE: Victor Massé, par SCHALKER DE LA FAYE-RIE. — Les derniers jours de Beethoven (suite), par GERHARD DE BREUNING. — Coup d'œil sur l'œuvre de Charles Gounod, par EVA M. — Revue Musicale: La « Parodie et la Péri » aux Concerts Colonne. — Ali-Baba à Bruxelles, par PAUL DE POUYNY. — Chronique théâtrale: Gymnase: « L'Abbé Constantin », comédie en trois actes, tirée du roman de M. Ludovic Halévy. — Meus-Plaisirs: « La Fiancée des Verts Poteaux », opéra-comique en 3 actes, paroles de M. Maurice Ordouneau, musique de M. Edmond Andron, article de PIERRE FOREVILLE. — Bibliographie: La Société des Concerts, par E. Deldavez, article de CONSTANT PIERRE. — Nouvelles diverses. — Annonces.

MUSIQUE: Coquette Espérance, poésie d'Alfred de Musset, musique de HORTENSE DE MERTENS. — Gavotte de la Princesse, par ALPHONSE CZIBULKA. ILLUSTRATION: Portrait de Charles Gounod.

BUREAUX: Paris, 62, boulevard de Port-Royal. — ABONNEMENTS: Paris, un an, 15 fr.; six mois, 8 fr. — Départements, un an, 16 fr. 50; six mois, 9 fr. — Etranger, un an, 18 fr.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 19 novembre:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: Le général de Courcy; L'Exposition des arts décoratifs; Jules Lacroix; Marco de Saint-Hilaire; L'hôtel de M. Grévy, avenue d'Iéna; Coupe de faïence offerte au Pape; Beaux arts: La femme du matelot; La procession du lord-maire; Revue fantaisiste, par Sahib. — Chronique des Beaux-Arts: Coupe offerte au Pape. — La Malédiction, nouvelle, par Maurice Jouannin. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique du sport. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Le Monde financier. — Rébus.

GRAVURES: Le général de Courcy, mort à Paris, le 8 novembre. — Exposition des arts décoratifs au palais des Champs-Élysées. — L'hôtel de M. Jules Grévy, avenue d'Iéna. — M. Jules Lacroix. — M. Marco de Saint-Hilaire. — Le Jubilé de Léon XIII: Exposition des dons offerts par les fidèles et le clergé de Paris à Sa Sainteté. — Salon de 1887: La femme du matelot. — Londres: La procession du lord-maire. — Revue fantaisiste, par Sahib. — Le jubilé de Léon XIII: Grande coupe de faïence héraldique offerte au Pape par les dignitaires et chevaliers des ordres pontificaux. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Librairie ABEL PILON, rue de Flourens, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Plans-États, Gravures en Couleurs, etc.

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CENTAINE DE FRANCS D'ACQUISITION.

ESCOMPTE au COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Si vous loussez, ne prenez que du

ZAN

le meilleur et le plus agréable des Réglisses.

Le bâton: 5, 10, 15 et 20 centimes.

Les Pastilles de ZAN

à 30 et 50 centimes la boîte.

En vente chez DOUBNEL — ÉPICERIE

CENTRALE — 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

HERNIES

Guérison radicale par le bandage électromédical MARIE frères, médecins spécialistes-inventeurs, à Paris, n° 46, rue de l'Arbre-Sec. M. MARIE jeune fera lui-même l'application de ses appareils:

A Saumur, samedi 26 novembre, hôtel de

Londres, de 9 heures du matin à 7 heures du soir;

A Chinon, le 27, hôtel de France;

A Tours, les 28 et 29, hôtel Richelieu.

Désirant soulager tout le monde, riches et

pauvres, M. MARIE fera des concessions aux

ouvriers.

INJECTION BROU

40 ANS DE SUCCÈS

La seule guérissant, sans rien ajouter, les gonorrhées anciennes ou récentes.

Expédition franco contre mandat-poste. — Prix: 5 fr. le flacon.

J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

TRÈS JOLIE

MAISON BOURGEOISE

A proximité de la Gare d'Orléans, Comprendant : Maison d'habitation au rez-de-chaussée, élevée sur cave voûtée, premier étage, greniers, buanderie, écurie et remise, jardin bien arrosé, avec pièce d'eau poissonneuse. S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M. GARARD, expert à Saumur. (758)

A LOUER

DE SUITE

VASTE MAISON

Près l'église de Nantilly, ÉCURIE ET REMISE S'adresser au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTMENT

Jolie Maison

Avec jardin devant et jardin touchant la voie, Ancienne maison Simon, maire de Saint-Lambert. S'adresser, pour visiter, à M. de Borville, hôtel de la Poste, et, pour traiter, à M. GUENYVEAU, château de la Salle, à Montreuil-Bellay.

A LOUER

MAISON NEUVE

Très confortable, 12, rue de l'Ancienne-Messagerie. S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (787)

A LOUER DE SUITE

APPARTEMENT

Rue de la Petite-Bilange, 26. S'y adresser.

A LOUER

En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelie. S'adresser à M^{me} veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

Étude de M^e GUERET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

A CÉDER DE SUITE

Bonne Boutique de Cordonnier Marchand de Chaussures Seul dans la localité, à Brain-sur-Allonnes.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser soit à M. BOYER, qui l'exploite, soit audit M^e GUERET, notaire à Brain. (802)

A CÉDER

La Champignonnière de Munet

Les récoltes à y faire, ainsi que tout le Matériel. S'adresser à M. LECOINBRE, à Munet, commune de Distré.

A VENDRE

En bloc ou séparément

32 BEAUX NOYERS

D'une exploitation facile. S'adresser à M. JAHAN, propriétaire aux Ulmes. (729)

A VENDRE

DEUX

Devantures de Magasin

S'adresser chez M. LARDÉ.

Cheval à Vendre

Pour chasse à courre. S'adresser au bureau du journal.

VINS EN GROS

DESGUIRAUD ET BOURASSEAU

A Saumur.

Vente au comptant, fûts à retourner dans le mois.

VIN ROUGE..... 65 fr.
VIN BLANC supérieur... 65 fr.
id. ordinaire... 50 fr.

MM. les cultivateurs trouveront des vins à haut degré à raison de 30 fr. l'hectolitre, pour remonter les vins trop faibles pour être transportés ou supporter la chaleur.

Des crédits sont faits aux maîtres d'hôtels, cafetiers et limonadiers.

MANUFACTURE

DE

PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépicier et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

Cours de Guitare, de Solfège

Leçons d'Espagnol

PAR

M. MIGUEL ABAN

30, rue Saint-Nicolas.

EN VENTE CHEZ M. V. COUÉ

Photographe, rue d'Orléans, Saumur.

GROUPES MISSIONS ÉTRANGÈRES

Grande tenue et petite tenue (avec légende).

Offres et Demandes

ON DEMANDE un petit garçon. S'adresser au bureau du journal.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour. S'adresser au bureau du journal.

M. V. COUÉ, photographe, rue d'Orléans, 50, Saumur, demande un jeune homme intelligent pour la photographie.

Saumur, Imp. P. GODET.

LE COLLÈGE DE SAUMUR
PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
ET A L'EMPLOI
D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

SUCRE POUR VENDANGES

à 75 francs les 100 kilos

S'adresser à la Maison A. COURTET, rue Daillé, Saumur.

SANS PALAIS NI CROCHETS
DENTS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification—Prix modéré.

LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES

Sont complètement guéris par la

Quate anti-rhumatismale du D^r Pattison. Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez M. GABLIN, pharmacien de 1^{re} classe, 25, rue d'Orléans, à Saumur.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (387)



VERITABLE CONSOMME
Une à deux cuillerées à café de MAGGI dans une assiette d'eau bouillante et vous avez instantanément un consommé excellent, contenant viande, légumes, etc. En vente chez M. GEORGES DOUESNEL à Saumur.

CONCENTRÉ AUX TRUFFES
Quelques gouttes seulement du Concentré aux truffes MAGGI communiquent à tous les mets la Saveur parfumée du précieux tubercule. C'est la Sauce Périgueux à la minute.



CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS								SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ				SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.							
STATIONS	Expr.	Omn.	Mixte	Mixte	Expr.	Omn.	Omn.	Mixte	Omn.	Omn.	Omn.	Expr.	Omn.	Omn.	Expr.	Omn.			
Saumur (off.)	8 03	6 33	»	»	1 38	4 16	8 34	Saumur (or.)	»	4 16	8 34	Saumur (ori.)	7 57	11 54	1 34	3 05	5 42	11 7	
Saumur (état)	»	6 50	8 31	10 27	»	4 13	8 30	Saumur (état)	8 31	4 13	8 30	Vivry	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»	
Nantillyhalte.	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43	Nantilly	8 27	4 26	8 43	Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»	
Varr.-Chacé	»	7 09	8 43	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil (a.)	8 19	4 55	9 08	Vernantes	8 33	12 31	»	3 39	6 14	»	
Brézé s.-Cyr.	»	7 17	8 52	11 01	»	4 40	8 56	— (départ.)	8 29	5 2	9 20	Noyant-Méon	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 47	
Montreuil (a.)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 66	4 56	9 08	le Vaudelnay	9 40	5 11	5 17	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 36	5 09	7 45	12 31	
— (départ.)	2 34	7 33	»	11 24	3 08	4 59	9 11	Baugé	9 40	5 30	5 44	»	»	»	»	»	»	»	»
Thouars	2 53	»	»	11 57	3 27	5 27	9 38	Doué	9 57	5 37	6 21	»	»	»	»	»	»	»	»
Loudun	»	8 10	»	»	»	5 52	9 52	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Poitiers	»	10 33	»	»	»	8 15	12 12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS — SAUMUR — TOURS

STATIONS	Expr.	Omn.	Expr.	Omn.	Omn.	Expr.
Angers	9 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 32
La Ménitère	2 32	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13
Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 22
St-Clément	»	7 26	»	12 24	3 59	6 29
St-Martin	»	7 33	»	12 31	4 07	6 36
Saumur (a.)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49
— (départ.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 53
Varennes	»	8 05	9 48	1 01	4 45	7 08
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 20
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 33	5 40	7 59
Tours	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 42

SAUMUR — LA FLECHE

STATIONS	Expr.	Omn.	Expr.	Omn.	Expr.	Omn.
Saumur	7 05	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10 20
Vivry	7 24	1 31	7 33	Clefs	7 33	10 46
Longué	7 45	1 45	7 48	Baugé	7 53	11 15
Jumelles	8 08	1 57	8 01	Jumelles	8 09	11 37
Baugé	8 33	2 13	8 18	Longué	8 24	11 57
Clefs	9 01	2 30	8 37	Vivry	8 38	12 17
La Flèche	9 20	2 45	8 52	Saumur	8 55	12 39

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.